

SIX-FOURS

La lutte biologique en questions chez le maraîcher Robert Priolio

Mardi, plusieurs représentants de la Chambre d'agriculture du Var et de l'Inra⁽¹⁾ Paca avaient rendez-vous à La Coudoulière. L'exploitation de Robert Priolio ouvrirait ses portes dans le cadre de l'opération "Innov'Action". Plusieurs ateliers ont eu lieu sur différents thèmes. Par exemple: "Mieux connaître le fonctionnement du sol et adapter ses pratiques".

Innover avec Déphy Ferme

Ont été présentés les résultats d'expérimentations menées par l'Inra sur l'exploitation de Robert Priolio, et chez une trentaine de maraîchers de l'arc méditerranéen français, sur la lutte biologique contre l'un des plus grands ravageurs de cultures potagères: les nématodes. Plusieurs élèves du lycée agricole de Hyères auront suivi cette journée. Sur l'ensemble du territoire français, le projet

Déphy Ferme englobe près de 3000 agriculteurs et 30 groupes de la filière "légumes". Son objectif est de réduire l'utilisation des produits phytosanitaires tout en conservant la rentabilité des exploitations. Son pari est de «favoriser la biodiversité fonctionnelle pour réguler les bioagresseurs».

Dans la grande aire toulonnaise, 11 exploitations se sont engagées dans ce programme en 2016 et pour 5 ans. De 7500 m² à 12 hectares, elles sont très différentes les unes des autres. Ce type d'expérimentation est également mis en place à l'Agricampus d'Hyères. Prochainement, d'autres démonstrations auront lieu dans l'aire toulonnaise sur «les aménagements paysagers nécessaires au développement des auxiliaires de cultures».

J. T.

1. Inra: Institut national de la recherche agronomique.



L'auditoire a suivi le retour d'expérience de la lutte contre les nématodes, présenté par Caroline Djian-Caporalino de l'Inra Paca (à gauche).

Les nématodes sont des vers microscopiques qui attaquent les réseaux racinaires des cultures maraîchères. (Photos J. T.)

Il a dit
«Jamais de chimie sur mon exploitation»

Robert Priolio, exploitant à Six-Fours et La Seyne



«Ma parcelle était déjà cultivée du temps des Grecs! J'ai repris l'exploitation familiale dans les années 80. On est passé de la fleur aux légumes. Uniquement en vente directe, à Six-Fours et Fabregas. En 2012, les ravages dus aux nématodes se sont fait cruellement sentir. Je ne voulais pas de chimie sur l'exploitation. Je me suis rapproché de l'Inra pour participer à l'expérimentation "Gedunem" (Gestion durable des nématodes à galle). On a déterminé ensemble une rotation de cultures à suivre; plus spécifiquement une alternance sorgho-piment. Les résultats sont au rendez-vous. Je continue d'appliquer cette méthode lorsque les nématodes reviennent. C'est très efficace et garanti sans chimie.»

SAINT-MANDRIER

Annick Rouffelaers, première du concours de photo 2017



Annick Rouffelaers devant sa vision de Tamaris.

(Photo Ly. F.)

La seconde édition du concours mandrien de photos, organisé par Gil Frechet et la municipalité, s'achève. Cent vingt participants au départ, quarante sélectionnés au final, ont été jugés par Gil Frechet et deux amis parisiens, professionnels de la photographie et de la communication. Le thème de cette année était "Mon Saint-Mandrier". Les clichés devaient représenter une vision de la ville, de ses habitants ou de son patrimoine. Au final, c'est une vue de cabane du parc

à moulins de Tamaris, prise par Annick Rouffelaers, de Pierrefeu, qui remporte le Premier Prix du jury (un shooting dans la baie de Tamaris avec Gil Frechet et un tirage). Pierre Barchetti (de Saint-Mandrier) et René Lemmens prennent respectivement les 2^e et 3^e places. Quelques photographies du concours sont exposées au domaine de l'Ermitage jusqu'au 22 octobre. Ouvert du mardi au dimanche de 16 h à 19h (exposition Gil Frechet à l'étage).

Ly. F.

Les délégués de l'Éducation nationale planchent sur la rentrée

La réunion des Délégués départementaux de l'Éducation nationale (DDEN) de La Seyne/Saint-Mandrier a permis de faire le point, avec Colette Demierre, adjointe aux affaires scolaires de Saint-Mandrier, sur la rentrée 2017-2018. Et notamment sur la fermeture d'une classe à l'école maternelle Léo-Lagrange (La Seyne) et à l'école élémentaire l'Orée-du-bois (Saint-Mandrier) (notre édition de lundi). Parents, enseignants et municipalité y étaient favorables, d'où l'organisation express d'un Centre de loisir sans hébergement (CLSH) en régie municipale pour les mercredis, avec une capacité d'accueil de 90 enfants de 7 h 30 à 18 h 30. Mais aussi un point sur le dispositif "Marchons vers l'école" avec ses six circuits en place. «Les enfants sont ravis d'aller à



Annie Bonnet, présidente de la délégation (debout, au 2^e plan à droite), Colette Demierre (au centre au 2^e plan, debout), adjointe aux affaires scolaires et les membres délégués. (Photo Ly. F.)

l'école avec leurs camarades, sous la responsabilité de bénévoles connus de la municipalité». A la fin de l'année, les enfants ont une récompense selon leur assiduité à la marche. Puis s'en sont suivis différents échanges constructifs sur

l'école d'aujourd'hui. «Nous recrutons de nouveaux délégués, des parents d'élèves ou personnes désireuses de rejoindre notre délégation de La Seyne/Saint-Mandrier», a conclu la présidente, Annie Bonnet (contact : 06.03.17.91.68.)

Ly. F.

DDEN
késako ?

Un Délégué départemental de l'Éducation nationale (DDEN) est un fonctionnaire bénévole de l'Éducation nationale. Il est désigné pour 4 ans par le Directeur académique des services de l'Éducation nationale (Dasen). Souvent méconnu du grand public, hormis des enseignants et des parents d'élèves, il est pourtant membre de droit du conseil d'école. Il exerce sa fonction à titre individuel, visite son école et s'assure de la qualité de l'accueil des élèves, du nombre d'enseignants, de classes, d'animateurs périscolaires, de l'état des locaux, des classes, du restaurant scolaire, des sanitaires, de la cour et veille à la sécurité des bâtiments (incendies, Plan particulier de mise en sûreté, alerte intrusion...).